

REPUBLIQUE FRANCAISE

DEPARTEMENT DE VAUCLUSE

Mairie d'AVIGNON

**DIRECTION DES AFFAIRES
JURIDIQUES ET DES ASSEMBLEES**

EXTRAIT

**DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL MUNICIPAL**

Séance publique du : 26 AVRIL 2025

ETAIENT PRESENT(E)S :

Mme Cécile HELLE, M. Claude NAHOUM, Mme Catherine GAY,
M. Paul-Roger GONTARD, Mme Zinèbe HADDAOUI, M. David FOURNIER,
Mme Laurence LEFEVRE, M. Claude TUMMINO, Mme Frédérique CORCORAL,
Mme Isabelle LABROT, Mme Amy MAZARI ALLEL, M. Jean-Marc BLUY,
Mme Nathalie GAILLARDET, M. Eric DESHAYES, Mme Isabelle PORTEFAIX,
Mme Martine CLAVEL, M. Marc SIMELIERE, Mme Anne-Catherine LEPAGE,
Mme Anne GAGNIARD, M. Joël PEYRE, Mme Lilou QUENNESSON, M. Cyril BEYNET,
Mme Marie-Anne BERTRAND, Mme Sylvie MAZZITELLI, Mme Françoise LICHIERE,
M. Christian ROCCI, M. Bernard AUTHEMAN, M. Thierry VALLEJOS,
Mme Anne-Sophie RIGAULT, Mme Ghislaine PERSIA, M. Paul RUAT,
M. Arnaud RENOUARD, Mme Murielle MAGDELEINE, Mme Carole MONTAGNAC,
Mme Annie ROSENBLATT, M. Mouloud REZOUALI, Mme Christine LAGRANGE,
M. Michel BISSIERE, Mme Florence ROCHELEMAGNE

ETAIENT REPRESENTE(E)S :

Mme Laure MINSSSEN par M. Paul-Roger GONTARD
M. Fabrice TOCABENS par Mme Martine CLAVEL
M. Sébastien GIORGIS par M. Marc SIMELIERE
M. Julien DE BENITO par Mme Anne-Catherine LEPAGE
M. Kader BELHADJ par Mme Catherine GAY
Mme Joanne TEXTORIS par M. Christian ROCCI
M. Arnaud PETITBOULANGER par M. Joël PEYRE
M. Bernard HOKMAYAN par M. David FOURNIER
Mme Laurence ABEL RODET par Mme Françoise LICHIERE
Mme Kamila BOUHASSANE par M. Thierry VALLEJOS
Mme Annick WALDER par M. Claude NAHOUM
M. Stéphane PRZYBYSZEWSKI par Mme Anne-Sophie RIGAULT
Mme Martine BAREL par Mme Ghislaine PERSIA
M. Jean-Pierre CERVANTES par M. Mouloud REZOUALI

AR préfecture :

Date de télétransmission : 30-04-2025

Date de réception en préfecture :



CONSEIL MUNICIPAL DU 26 AVRIL 2025

13

AVIGNON - TERRE DE CULTURE 2025 : Conventions de partenariat entre la Ville d'Avignon et le studio Othoniel pour l'organisation de l'exposition "Othoniel - Cosmos, ou les fantômes de l'amour", et entre la Ville d'Avignon et l'artiste avignonnais Thomas Bohl pour la réalisation d'une ligne de "Metro Europa"

M. NAHOUM

Mes chères Collègues, mes chers Collègues,

Dans le cadre de l'ambition et du programme Avignon Terre de Culture 2025, visant à célébrer les 25 ans d'Avignon Capitale Européenne de la Culture et à réactiver cette année culturelle exceptionnelle, la volonté de la Ville d'Avignon est de valoriser son patrimoine et d'associer des acteurs impliqués dans l'attractivité culturelle avignonnaise (artistes, créateurs, diffuseurs, producteurs, chercheurs, penseurs, programmateurs...) et qui partagent un point commun : ils nourrissent un attachement particulier pour Avignon, qu'ils y vivent, y créent, y soient nés, y viennent chaque année puiser matière et inspiration.

Parmi les multiples projets qui viendront jaloner le programme Terre de Culture 2025, la Ville souhaite contractualiser deux partenariats : l'un avec le studio Othoniel pour l'organisation de l'exposition "Othoniel - Cosmos, ou les fantômes de l'amour", et l'autre avec l'artiste avignonnais Thomas Bohl pour la réalisation d'une ligne de Métro Europa.

1. Convention de partenariat entre la Ville d'Avignon et le studio Othoniel pour l'organisation de l'exposition "Othoniel - Cosmos, ou les fantômes de l'amour"

Dans le prolongement des grandes expositions proposées chaque année au Palais des Papes, Jean-Michel Othoniel, artiste à la renommée internationale, a accepté d'investir également le Pont Bénézet, les différents musées municipaux mais aussi de faire sortir ses œuvres dans l'espace public en les installant dans les lieux emblématiques de la Ville.

L'exposition « Othoniel, Cosmos ou Les Fantômes de l'Amour » rassemblera ainsi plus de 200 oeuvres de l'artiste, dont une grande partie créées spécialement pour l'occasion, et sera organisée du 27 juin 2025 au dimanche 4 janvier 2026.

L'exposition évoque le *Canzoniere* de Pétrarque, qui vécut à Avignon, monument de la littérature universelle dédié à son amour perdu, à la fois sentimental et conceptuel, et imprégné d'une grande abstraction lyrique.

Cette « constellation » d'oeuvres est donc conçue comme une ode à cet amour perdu, imaginé, merveilleux et abstrait, au travers d'un parcours sentimental dans les plus beaux espaces de la Ville : le Palais et sa place, le Musée du Petit Palais – Louvre en Avignon, l'incontournable Pont d'Avignon, le Musée Calvet, le Muséum Requien, le Musée Lapidaire, le Couvent de Sainte Claire, hommage direct à Pétrarque (c'est là qu'il tombe amoureux), le nouveau musée des Bains Pommer. La collection Lambert exposera également une partie des œuvres.

« Othoniel, Cosmos ou Les Fantômes de l'Amour » propose donc un voyage poétique à travers l'histoire et l'art d'Avignon.

Chaque musée, chaque espace, devient une étape d'un pèlerinage amoureux, où le passé se réinvente sous le regard d'un artiste visionnaire.

Une convention de partenariat est proposée entre la Ville d'Avignon et le studio Othoniel. Elle fixe les obligations de chacune des parties concernées. Elle indique notamment que la Ville prendra en charge les frais liés à l'installation des œuvres, à leur signalétique et à leur assurance dans les musées municipaux et dans l'espace public, aux droits de reproduction des œuvres pour les outils de communication de la Ville, ainsi qu'à une partie de l'évènementiel et des réceptions prévues lors du week-end d'inauguration.

Il vous est donc proposé d'autoriser la signature de cette convention de partenariat.

2. Convention avec l'artiste avignonnais Thomas Bohl pour la réalisation d'une ligne de "Metro Europa"

Le Métro Europa est un réseau de lignes de métro fictives, découpées en stations. Chaque station mettra en avant des lieux de la Ville (lieux de vie, lieux culturels etc.) et sera animée tout au long de l'année 2025 par des ateliers, animations, spectacles, et rendez-vous.

La Ville a souhaité confier la conception et la matérialisation artistique de deux lignes de ce réseau virtuel d'itinéraires artistiques et culturels à deux artistes du territoire, dont l'artiste avignonnais Thomas BOHL.

AR préfecture :

Date de télétransmission : 30-04-2025

Date de réception en préfecture :

Le projet de Thomas BOHL explore la notion de Curiosité(s) au travers de travaux réalisés en ateliers photo avec différents publics (MPT Monfleury, Université d'Avignon, Ecole supérieure d'Art d'Avignon, Résidents du Clos du Noyer ...), et de recueils de paroles qui se seront développées autour de ces ateliers. Ce travail sera restitué dans une exposition, alliant photographies et textes, qui se déploiera à grande échelle sur les murs de la Ville, le long de cette ligne de Métro Europa, allant des bains Pommer au Puzzle, en passant par le cimetière ou le parc Chico Mendès.

Il vous est donc proposé d'autoriser la signature de la convention de partenariat entre la Ville et Thomas BOHL, qui précise les obligations des parties. Elle indique notamment que la Ville s'engage à soutenir financièrement la production de cette création artistique.

Vu le code général des collectivités territoriales et notamment l'article L. 2121-29,
Vu la délibération du 24 avril 2021 fixant les objectifs du programme Terre de Culture 2025, plan pluriannuel d'actions culturelles en cours de déploiement (2021-2025),
Vu les projets de convention de partenariat,

Considérant l'avis favorable de la ou des :

Commission Ville éducative, culturelle, solidaire, sportive et fraternelle

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré :

- **APPROUVE** la convention de partenariat liant la Ville d'Avignon et le studio Othoniel pour l'organisation du projet d'exposition "Othoniel - Cosmos, ou les fantômes de l'amour";
- **APPROUVE** la convention de partenariat liant la Ville d'Avignon et l'artiste avignonnais Thomas BOHL pour l'organisation, dans le cadre du dispositif Métro Europa - Avignon Terre de Culture 2025, du projet de réalisation artistique d'une ligne de Métro Europa ;
- **IMPUTE** les dépenses afférentes au chapitre 011 du Budget Principal ;
- **AUTORISE** Madame le Maire ou l'élu(e) délégué(e) à signer les conventions de partenariat et toutes pièces à intervenir.

ADOPTE

Le Maire
Mme Cécile HELLE



Le Secrétaire de Séance
Mme Lilou QUENNESSON

PARVENU A LA PREFECTURE LE 30/04/2025
ACTE PUBLIE LE 30/04/2025

AR préfecture :

Date de télétransmission : 30-04-2025

Date de réception en préfecture :